|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 9 avril 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 198** | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Contact:** | **Reyna Ubeda** |
| **Tél.:** | +41 22 730 5356 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbevents@itu.int | **Copie:**– Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications;– Au Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique;– Au Bureau de zone de l'UIT pour l'Afrique |
| **Objet:** | **15ème Colloque sur les TIC, l'environnement, les changements climatiques et l'économie circulaire (Ouagadougou, Burkina Faso, 7-9 mai 2024)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous annoncer que l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec One Planet Network, Environmental Coalition on Standards (ECOS) et le Secrétariat de la Convention de Bâle, organise le **15ème Colloque sur les TIC, l'environnement, les changements climatiques et l'économie circulaire**, qui se tiendra du **7 au 9 mai 2024** à **Ouagadougou (Burkina Faso)**. Cette année, le Colloque aura pour thème "Des solutions numériques au service d'un avenir durable: intégrer la lutte contre les changements climatiques, l'économie circulaire, les données et les normes internationales". Le Colloque se tiendra à l'aimable invitation du Ministère de la transition digitale des postes et des communications électroniques à l'Hôtel Silmandé, à Ouagadougou.

2 Faire progresser la durabilité et promouvoir une économie circulaire sont des impératifs essentiels pour que les villes africaines puissent relever les défis sur le plan environnemental tout en favorisant la croissance économique. Cette manifestation pionnière d'une durée de trois jours est conçue pour explorer des solutions permettant de résoudre les problèmes que posent les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), y compris les problèmes liés à l'extraction de minerais de conflit. Chaque journée sera consacrée à un thème précis, comme les infrastructures éco-efficaces, les données sur les DEEE, les principes de l'économie circulaire et le rôle central du secteur des TIC en vue de promouvoir l'engagement des parties prenantes. En outre, la manifestation mettra l'accent sur l'importance et le rôle des normes, avec une formation pratique sur le processus d'élaboration des normes, ainsi que sur la participation et la contribution à ce travail de normalisation, car les normes jouent un rôle crucial afin que l'action menée dans le domaine des changements climatiques produise des résultats concrets. Dans le cadre de sessions interactives, de présentations et de discussions, le Colloque réunira des parties prenantes issues des pouvoirs publics, du secteur privé, des milieux universitaires et de la société civile pour échanger des idées, partager des bonnes pratiques et définir des stratégies qui pourront être mises en œuvre pour faire progresser les initiatives en matière de durabilité.

3 Le Colloque se tiendra parallèlement à la réunion du [Groupe régional pour l'Afrique de la Commission d'études 5 de l'UIT-T](https://www.itu.int/en/itu-t/regionalgroups/sg05-afr/Pages/default.aspx), qui aura lieu du 7 au 9 mai 2024 au même endroit. Le Colloque se déroulera en anglais et un service d'interprétation en français sera assuré. Il sera possible de participer à la manifestation à distance.

4 Le Colloque vise à atteindre les principaux objectifs suivants:

– Donner des informations sur la nécessité de lutter contre les changements climatiques et sur les normes disponibles.

– Souligner l'importance des données normalisées.

– Faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les pays africains.

– Servir de plate-forme de collaboration, de partage de connaissances et d'établissement de partenariats.

– Accélérer la transition vers une économie durable et circulaire dans les villes africaines.

– Rassembler diverses parties prenantes pour favoriser l'élaboration de solutions innovantes.

– Ouvrir la voie à des actions concrètes contribuant à la protection de l'environnement, à la croissance économique et au développement social dans la région.

– Fournir une formation pratique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation.

5 La participation au Colloque est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT, aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation est gratuite.

6 Tous les renseignements utiles concernant la manifestation (c'est-à-dire le projet de programme, la liste des intervenants, le lien pour les inscriptions et les informations concernant la connexion à distance) seront publiés sur le site web de la manifestation, à l'adresse [https://www.itu.int/en/ITU-T/climatechange/
symposia/202405/Pages/default.aspx](https://www.itu.int/en/ITU-T/climatechange/symposia/202405/Pages/default.aspx). Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont encouragés à consulter régulièrement le site web pour prendre connaissance des données les plus récentes.

7 Afin de permettre à l'UIT de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation du Colloque, nous vous saurions gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du [formulaire en ligne](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00013954) dès que possible, et **au plus tard le 30 avril 2024**.

**Veuillez noter que l'inscription préalable des participants au Colloque est obligatoire et se fait exclusivement en ligne.**

8 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire du Burkina Faso sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de la représentation du Burkina Faso (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa doivent être adressées directement à l'hôte de la manifestation. D'autres instructions concernant les procédures d'assistance pour l'obtention d'un visa et d'autres informations logistiques pertinentes seront mises à disposition dans le document **"Informations pratiques"** disponible sur le site web de la manifestation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*signé*)

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications